Au sommaire

Mines de faire
De premiers ateliers
C’est officiel !
Les sous, toujours

Machines à écrire

Métiers à tisser

Jeter l’encre

Mais qu’est-ce qu’on fout là ?

Touche étoile
Mines de faire
ou Qu’est-ce ça trime par ici…

De premiers ateliers
Depuis le début de l’année, nous avons repris l’organisation d’ateliers DireLeTravail à destination de particuliers, à Paris et à Parthenay. Avec un certain succès au vu de l’affluence, puisqu’ils ont réuni entre quatre et dix participants, et à entendre ce qu’en disent ceux qui nous accompagnent ainsi dans la mise au point de ces dispositifs. Nous en proposons chaque fois un écho sur le site, dans la rubrique « Des échos des ateliers ». Ci-dessous le dernier en date. Mon travail le dimanche

Retour sur l’atelier DireLeTravail qui s’est déroulé à Paris le lundi 9 mars.

Comment travaille-t-on quand on n’est pas censé travailler, ou du moins quand la plupart des autres ne travaillent pas ? Où va se nicher le travail le dimanche ?

Des fois il est là, pour de bon. Il faut se lever pour y aller, faire les mêmes gestes qu’un jour de semaine. On voit que c’est un jour particulier, parce que d’autres ne se lèvent pas, parce que l’ambiance dans les rues est plus calme, parce que l’état d’esprit des patients, des usagers, des clients est différent. Peut-être même travaille-t-on mieux, en étant moins sous tension ?

Des fois il est là, parce qu’il s’impose. Sinon on va être en retard. Sinon la semaine va être intenable. Sinon on aura des scrupules. Alors on le fait en cachette, parce que c’est du temps dérobé aux autres, aux proches. Mais on le fait aussi un peu plus tranquillement.

Et puis il y a le travail pour soi, domestique comme on dit. Aller au marché, cuisiner, nettoyer, ranger, repasser : c’est du travail, non ? Si on ne le fait pas le dimanche, ce sera pour quand ?

Et puis il y a le travail dans la tête, toujours un peu là. Le travail dans les conversations, les repas de famille, les rencontres amicales. Et au boulot, ça va ? Oui, mais là, on est dimanche.

Nous, nous étions un lundi soir, après le travail. Nous en avons parlé, nous l’avons écrit. Ce fut un peu ardu, avec une proposition en deux temps : une première scène, pour décrire comment je me mets au travail le dimanche ; puis la même scène racontée par un autre personnage observant la scène, ou bien un narrateur extérieur, omniscient. Curieux tout de même de constater qu’on parle davantage de soi en empruntant les mots d’un autre !

Nous avons terminé par quelques aphorismes : travailler le dimanche, c’est ne pas se laisser avoir

par le dimanche ; mon travail le dimanche, c’est parce que je le veux bien ; mon travail le dimanche, c’est pour en avoir moins la semaine ; mon travail le dimanche, c’est pesant et léger à la fois.

Bonne semaine à tous !

Patrice Bride

C’est officiel !

Statuts déposés, entreprise déclarée, compte en banque ouvert : la coopérative DireLeTravail a dépassé le stade du projet, et constitue désormais une « personne morale ». Un grand merci aux cinquante premiers sociétaires, dont le soutien est décisif dans cette étape de lancement.

Nous disposons également depuis le mois de mars d’un lieu de travail, en ayant obtenu le statut de « projet en résidence » au Labo de l’édition. Outre l’accès à leur local, pour des réunions de travail ou des rendez-vous, nous pouvons nous profiter de formations organisées par le réseau des incubateurs de la Ville de Paris. Ainsi deux journées pour « Vendre en face à face » : ça ne s’invente pas… Même s’il faut bien sûr adapter les techniques présentées de markéting aux activités spécifiques de la coopérative, il y a bien des façons de faire pour décrocher des contrats que nous avons besoin d’apprendre.

Une autre convention pour accompagner le développement de la coopérative est en cours de signature avec l’Union régionale des SCOP. Là aussi, nous aurons accès à des formations, ainsi qu’à un suivi personnalisé. Le cout est de 2500 € à charge de la coopérative, mais financé par une subvention de 5000 € du Conseil régional de l’Ile-de-France qui souhaite encourager le développement des coopératives sur son territoire.

Les sous, toujours

À ce jour, nous devrions pouvoir financer les frais de fonctionnement de la coopérative par le chiffre d’affaires obtenu grâce à des activités de type de formation, et réserver le capital constitué par les parts sociales à des investissements, en particulier pour préparer l’outil de diffusion des publications à venir. Mais nous sommes encore loin du compte sur ce plan, et sommes donc à la recherche de financements complémentaires. Diverses pistes sont possibles :

Un élargissement du sociétariat au-delà des 50 associés actuels : c’est un engagement fort, puisque l’achat de parts sociales est une implication dans le fonctionnement de la coopérative, étant lié à un droit de vote ; mais c’est aussi un placement, dont on ne va pas se hasarder à promettre un rendement mirobolant, mais qui ouvre tout de même des droits à une défiscalisation à hauteur de 18 % des montants engagés. Si vous voulez en être, n’hésitez pas à prendre contact pour en savoir plus !
Une campagne de financement participatif : c’est en préparation, sous la forme d’une souscription à de premiers numéros de notre publication. On vous en dit plus très prochainement…
Des dossiers de subventions auprès de fondations, ou de partenaires disposés à soutenir la coopérative.
Et bien sûr un emprunt bancaire, qui sera à envisager en fonction des résultats de la campagne de souscription.

Machines à écrire
ou À vos plumes, tout est bon à qui écrit

Nous avons beaucoup réfléchi ces dernières semaines à la ligne éditoriale à donner à notre projet de publication.

Si nous restons toujours dans l'optique de publier des « récits du travail », nous essayons de voir l'intérêt qu'il pourrait y avoir à les relier à l'actualité. C'était un peu d'esprit de l'appel « Charlie, mon travail et moi » lancé à la mi-janvier à la suite des attentats. Tous les évènements évoqués dans l'actualité ont forcément des conséquences sur le travail des uns ou des autres, ne se produisent même que grâce au travail des uns ou des autres. Montrons-le !

Des médecins manifestent contre la réforme envisagée par le ministère de la Santé : mais qu'en est-il de leur travail quotidien ? Des migrants tentent de traverser la Méditerranée dans des conditions dramatiques : en quoi consiste le travail de tous ceux qui contribuent à les accueillir ici même ? Des personnels soignants ou des logisticiens sont allés en Afrique de l'Ouest pour aider à la lutte contre l'épidémie Ebola : quelle était la réalité de leur travail ?

Il s'agirait de les accompagner dans l'écriture de textes où ils puissent dire ce qu'ils font pour se sortir de ce qu'ils ont à faire, et en comptant sur l'intérêt pour des lecteurs d'avoir ainsi des regards complémentaires aux articles d'information de la presse ordinaire. À suivre !

Métiers à tisser
ou Ici, de soyeux récits du travail

Par ma fenêtre de travailleur, qu'est-ce que je vois de mon implication dans ce que je fais ? Lorsque j'écris mon travail, qu'est-ce que je découvre dont je n'avais pas, ou plus conscience ?

Nicolas (texte ci-dessous), Alain, Michel et Roxane (à retrouver sur notre site) ouvrent en grand une fenêtre sur leur travail. À travers ces scènes du quotidien, ces moments légers ou graves, ce bonheur de faire ou cette violence du vécu, cet éclairage sur une infime partie du travail invisible, si vous nous disiez ce qu'ils vous font découvrir ?

Et par votre fenêtre à vous, qu'est-ce qu'il y a ? Et si vous nous l'écriviez ?

Jeune ingénieur

Dans une autre vie, j'étais jeune ingénieur. À cette époque, j'ai rencontré quelqu'un qui disait de lui : « Je suis un scientifique tombé de l'arbre ». Lui avait fait de la cosmologie. Je n'étais pas allé aussi loin.

À vingt-deux ans, frais émoulu de l'université avec le sentiment étrange de n'y avoir rien appris, j'entame ma recherche d'emploi. Diplômé en physique appliquée, je répugnais à accepter les offres généreuses qui fleurissaient alors, vers la fin des années 90 : des sociétés d'informatique au service des banques recrutaient à la pelle des ingénieurs pour effectuer des tâches ingrates mais stratégiques : mettre à jour tous les logiciels utilisés pour les opérations financières afin de s'adapter au passage à l'Euro et de se prémunir du « bug de l'an 2000 » — ce problème de conception des logiciels créés dans les années 70 avec seulement deux chiffres pour encoder les années, faisant ainsi passer les dates de l'année 99 à l'année 00, avec des résultats surprenants dans les calculs d'échéances et d'intérêts. Bref, je voulais me prémunir, moi, non du bug et de l'Euro, mais de l'ennui profond que j'anticipais à passer toute la journée devant un ordinateur au service d'un système informatico-financier que je ne connaissais pas et ne voulais pas connaitre. J'avais ma fierté.

Je finis par trouver un emploi d'ingénieur de recherche dans un bureau d'études du secteur nucléaire, pour un travail d'analyse de combustibles irradiés en centrale. Je vous explique en deux mots : dans les centrales nucléaires traditionnelles, les combustibles — en général de l'uranium,

éventuellement mélangé à du plutonium — sont placés sous la forme de « crayons » : de longues tiges de quatre mètres de long gainées d'un métal dont je ne connaissais alors qu'à peine l'existence malgré mes cinq années d'études, le zirconium. Ces « crayons combustibles » sont placés dans le cœur du réacteur pour faire leur travail de production de chaleur, et puis enlevés au bout de quelques années, quand on estime qu'ils ont fait leur vie, c'est-à-dire qu'ils ont épuisé une bonne partie de leurs matières fissiles ; après quoi ils sont placés dans les fameuses piscines, qui visent simplement à laisser refroidir les crayons tout en laissant quelque temps pour que les éléments les plus radioactifs (américium, curium) se désintègrent en bonne partie et crachent leurs particules alpha dans l'eau qui en absorbe l'énergie. Il faudrait que j'annexe à ce texte un tableau dit de Mendeleïev qui classe les éléments chimiques, afin que vous puissiez repérer le zirconium (n° 40), l'uranium (n° 92), le plutonium (n° 94), l'américium (n° 95), le curium (n° 96). Mais si vous avez une connexion Internet et que ça vous intéresse, vous trouverez facilement.

Mon travail consistait à envoyer des échantillons de ces crayons combustibles dans des laboratoires d'analyse spécialisés après qu'ils avaient passé un certain nombre d'années en centrale, soumis à irradiation intense ; à recueillir les résultats d'analyse des différents laboratoires, sous forme de données chiffrées et de photos, et à compiler tout cela ; enfin, à produire un rapport écrit que la société qui m'employait vendait ensuite à ses clients, des gestionnaires de centrales. Les clients souhaitaient savoir si l'on pouvait allonger la durée d'utilisation des combustibles, pour faire un peu d'économies : il s'agissait donc de savoir quelles quantités de matières fissiles il restait au bout de tant d'années, mais aussi comment les matériaux eux-mêmes, à commencer par les gaines de zirconium, résistaient à la durée d'irradiation.

L'enjeu de ce travail était de rentabiliser un peu plus les filières et les infrastructures existantes, sans perspectives de développement ou de remise en question. Les rapports étaient à peu près les mêmes d'une série sur l'autre ; suivant les indications de mon chef et de mes collègues, je me calquais sur le rapport précédent en adaptant légèrement les conclusions en fonction des résultats de reçus. Aucune invention, aucune créativité là-dedans ; à tout le moins, je n'ai pas réussi à en placer.

Ces rapports étaient donc produits à bas cout : bas cout intellectuel pour ma part, et aussi bas cout financier parce que je n'étais pas très bien payé, en dessous même du barème syndical, par l'effet d'un obscur statut de « jeune travailleur » ou de « premier emploi ». Mon grand étonnement a donc été de découvrir les montants des factures adressées aux clients pour ces rapports : je ne me souviens même plus des montants tellement ils me semblaient faramineux par rapport à ma quantité de travail, même cumulée avec les factures des laboratoires d'analyse et des sociétés de transport de matériaux nucléaires dangereux.

Étonnement aussi de constater que les seuls clients à cette époque étaient des firmes japonaises ; le Japon, c'est ce que je me disais, semblait un des derniers pays à miser sur cette technologie désuète. Ils semblaient prêts à y investir des milliards, le prix auquel ils estimaient leur indépendance énergétique nationale. Nous ne vendions pas à la France, pourtant friande de nucléaire, qui avait probablement ses propres centres d'étude et ses laboratoires. Ce bureau où je travaillais était situé en Belgique.

À vrai dire, au tout début de mon entrée en fonction, le responsable du service m'avait confié des tâches plus attrayantes que ces rapports ennuyeux ; une petite mission de recherche, qu'il a vite laissé tomber — à moins que ce ne soit moi ? — bref, qui a fait long feu. Au bout de quelques semaines, j'étais pris dans une sorte de routine, de morosité, qui était sans doute pour une large part de mon fait, mais aussi, je crois, du fait de l'ambiance de l'entreprise.

J'ai compris petit à petit, à partir d'informations grappillées dans les couloirs de la part d'un délégué

syndical, assemblées avec des éléments plus généraux que j'avais pu entendre ou lire à propos des politiques énergétiques dans divers pays, ce qui pouvait générer une ambiance aussi morose.

Je me souviens d'un jour où ce délégué syndical, pimpant jeune homme rond et rougeaud âgé d'environ soixante ans, parcourait les couloirs de bureau en bureau, un document à la main : c'était un graphique qui représentait l'évolution comparée, depuis vingt ou trente ans, de la masse salariale d'une part, des dividendes accordés aux actionnaires d'autre part. La masse salariale diminuait de façon tout à fait régulière, les dividendes augmentaient de façon tout aussi régulière.

Les effectifs de l'entreprise, à cette époque et tous services confondus, étaient d'une centaine de personnes : ils étaient près de trois fois plus nombreux seulement dix ou quinze ans auparavant. Douze ans auparavant, en 1986, c'était la catastrophe de Tchernobyl. Je me suis dit que, probablement, les investissements publics et privés dans le secteur nucléaire, massifs dans les années 60 et 70, avaient décliné brutalement à partir de cette période de la fin des années 80. L'entreprise en question aurait donc fait le choix de ne garder que les anciens salariés, ne recrutant presque plus de jeunes. J'avais croisé un seul autre travailleur de ma génération parmi la centaine qui peuplaient encore les bureaux. Tous les autres étaient nettement plus âgés. La moyenne d'âge, me dit un jour le délégué syndical, était de 52 ans.

Mon collègue de bureau, à peu près de cet âge-là, ou un peu plus, me saluait à peine en arrivant le matin. Il allait prendre un café puis s'installait à son bureau en y étalant largement son journal, qu'il lisait tranquillement. De temps en temps, il semblait travailler un petit peu, faire des choses sur son ordinateur à tout le moins ; puis il s'absentait du bureau pendant un certain temps, une heure ou deux, sans que je sache ce qu'il allait faire. Régulièrement, il était absent pour maladie pendant plusieurs jours ; et puis, de plus en plus souvent, pour plusieurs semaines.

Quelques mois après mon embauche, mon chef du service a commencé à me confier certaines des tâches de ce collègue de bureau, tâches qui prenaient du retard à cause de ses nombreuses absences. C'est là que j'ai compris son manque de motivation chez lui : il s'agissait de relever ou vérifier quelques données dans des tableaux de chiffres d'une taille infinie, travail aussi fastidieux et plus vide de sens que de vérifier les coquilles dans un annuaire téléphonique (je n'ai jamais fait ce travail, mais j'imagine…). Ce travail pouvait durer des heures pour un seul tableau, semblait ne jamais prendre fin.

Je ne connaissais pas l'histoire de ce collègue : je ne sais pas si ces tâches lui ont été confiées parce qu'il était démotivé et peu productif ; ou, à l'inverse, s'il a perdu tout intérêt pour son travail à force qu'on ne lui confie que des tâches de cette nature. Je pourrais me poser la même question pour ce qui me concerne : durant les premières semaines de mon contrat, j'étais très motivé, et mon chef de service me proposait certaines tâches intéressantes ; avec le temps, je me suis démotivé, et les tâches intéressantes m'ont été retirées, ou n'apparaissaient plus comme prioritaires. Mes responsables hiérarchiques n'ont jamais exprimé la moindre insatisfaction par rapport à mon travail : cette évolution ne ressemblait donc pas à une punition.

Quand j'ai présenté ma démission, au bout d'une grosse année, mon chef a semblé regretter mon départ ; mais c'est très mollement qu'il a tenté de me persuader de rester. Au fond, je crois que lui aussi avait déjà renoncé.

Nicolas Pieret

Jeter l'encre
ou Venez écrire en compagnie de marins endurcis

Voici nos prochains ateliers DireLeTravail pour le début d'année 2015, en Ile-de-France.

Vendredi 1er mai (horaires à préciser)
Mardi 19 mai, de 18 h 30 à 21 h 30
Samedi 30 mai, de 14 h 30 à 17 h 30

Pour le 1er mai, nous avons des envies de nous inscrire, à notre manière, dans cette Journée internationale des travailleurs dont le sens historique reste prégnant, mais dont le sens actuel peut nous paraitre incertain, voire vacillant. Nous écrirons, bien sûr, sur le travail et sur notre travail, sous une forme que nous sommes encore en train d'élaborer, dans la perspective de participer ensuite aux manifestations publiques.
* * *
Dates, participation aux frais et inscriptions : rendez-vous sur cette page du site.

* * *

Aidez-nous à faire connaitre ces ateliers !

De tels ateliers pourraient intéresser vos collègues, votre famille, vos amis ? N'hésitez pas à diffuser l'information par tous les moyens à votre convenance : mail, réseaux sociaux, etc.

L'adresse à copier/coller :
http://direletravail.net/pour-les-particuliers/de-prochains-ateliers-a-paris-ouverts-a-tous/

Mais qu'est-ce qu'on fout là ?
ou Histoires de coopérateurs

C'était la première fois que ça m'arrivait, et ce ne va pas m'arriver à nouveau de sitôt ! Peut-être que certains d'entre vous l'ont déjà fait, mais je me dis que ça vaut tout de même le coup d'être raconté : déclarer une entreprise, c'est tout un travail.

Curieusement, il faut commencer par le banquier : c'est de lui que dépend le feu vert. Le premier papier à signer, c'est donc un chèque. Sans capital de départ, pas d'entreprise. J'exagère un peu : j'ai dû aussi apporter au banquier un projet des statuts de l'entreprise, avec donc un objet social, des règles de fonctionnement, une liste d'associés. Mais je doute fort qu'il les ait lus : l'essentiel pour lui était que le montant du capital social initial indiqué dans les statuts corresponde à celui du chèque. Il me procure alors le sésame pour la suite : une certification du dépôt des fonds.

Étape suivante : le faire savoir. Qui aura lu l'annonce légale de la création de la SCIC Dire Le Travail, parue dans le Parisien le 24 février 2015 ? Pas d'importance, l'essentiel est d'avoir le justificatif pour aller voir l'administration.

« Aller voir », c'est une façon de parler. Toutes les formalités peuvent désormais se faire en ligne, les différents documents demandés étant à fournir en PDF téléchargeables : carte d'identité et justificatif de domicile de chacun des associés, les statuts définitifs dument signés. Comme il faut encore de vraies signatures, avec un vrai stylo sur du vrai papier, nous avons choisi d'en rester à quatre associés pour cette étape, pour ne pas avoir à courir à travers toute la France pour faire signer cinquante personnes. Nous sommes embêtés à parafer et signer six ou sept exemplaires des dix-sept pages des statuts, pour rien : une seule a suffi, en version électronique.

Pourquoi le formulaire à compléter s'intitule-t-il « M0 » ? Y a-t-il un formulaire M1, ou bien N0 ? Dans la même veine, qui a inventé la désignation « extrait Kbis » ou bien l'appellation « Siren » ?

Faut-il choisir le « régime simplifié » (dit comme ça, ça fait envie), la « franchise en TVA » (oui, moi, la franchise ça me va plutôt) ? Je me familiarise peu à peu avec ce jargon, content de n'attendre qu'une semaine pour les obtenir, et pouvoir retourner voir le banquier. Bon, il est parti en vacances, c'est aussi ça le travail. Bon, au rendez-vous suivant, nous passons une heure à signer divers papiers pour l'ouverture définitive du compte, la numérisation des formalités n'est pas un processus achevé. Bon, encore une dizaine de jours à attendre le facteur pour recevoir, dans des courriers séparés, une carte secrète, un code confidentiel, une boite cryptée pour pouvoir dépenser de l'argent en toute sécurité. Ça y est, je vais pouvoir enfin me rembourser des frais engagés pour la création de l'entreprise : la boucle est bouclée !

Patrice Bride

Pour nous contacter, pour débattre :

La page Facebook DireLeTravail

Une adresse : bulletin@direletravail.net